

Séez, le 20 avril 2017

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fin de la saison d'hiver : pensez à amener vos skis usagés en déchetterie

La Communauté de Communes de Haute Tarentaise rappelle aux particuliers qui souhaitent jeter leur matériel de glisse usagé, qu'ils peuvent le faire dans les déchetteries de Bourg Saint Maurice et de Tignes Les Brévières.

### La revalorisation des déchets



La mise en place de ce service de récupération de matériel de glisse usagé (à destination des particuliers uniquement) a été mis en place en 2009 par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise pour permettre le recyclage et la valorisation de ces déchets, évitant ainsi leur enfouissement. Ce service fonctionne particulièrement bien, car en 2016, c'est près de 28,5 tonnes de skis, snowboards, luges, bâtons, casques, chaussures... qui ont été récupérées.

Dans une vallée où la principale activité économique est centrée autour du ski et du sport d'hiver, cette démarche permet de trouver des solutions pour lutter contre l'accumulation des déchets. Cette action s'inscrit dans un objectif plus large de réduction des déchets mené par la Communauté de Communes de Haute Tarentaise.

Une fois récupérés en déchetterie, les skis et autres accessoires sont traités dans une usine spécifique. Les matériaux sont broyés successivement 7 fois et réduits en granulés. Ils passent ensuite sur un tapis roulant afin d'être séparés. Le métal et l'Aluminium sont récupérés et réutilisés pour créer de la matière, tandis que les autres composants (fibres de verre, plastique) sont valorisés en matière énergétique, dans les fonderies notamment.



Ce service est gratuit uniquement pour les particuliers. Les professionnels du ski sont invités à se rapprocher directement de cette filière de retraitement pour leur matériel usagé.

**Le service Environnement-Déchets reste à votre disposition pour toute information complémentaire au 04.79.41.08.53 ou directement à la Communauté de Communes de Haute Tarentaise à Séez.**